

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 127 (2013)

Heft: 2

Artikel: La mise en image du don dans les armoiries parlantes francophones

Autor: Vernot, Nicolas

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746846>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La mise en image du don dans les armoiries parlantes francophones

NICOLAS VERNOT

Bien que l'intérêt des armoiries parlantes en tant que source pour l'histoire des mentalités ait été régulièrement souligné par Michel Pastoureau, la prise en compte de ce type de construction héraldique par les chercheurs demeure timide. Le thème du don héraldique, proposé pour ce colloque, constitue donc une belle occasion d'étudier comment, par le biais des armoiries parlantes, la notion de don est mise en image. En effet, du fait de son caractère monosyllabique, le mot « don » correspond phonétiquement à une syllabe que l'on retrouve dans de nombreux patronymes de l'aire linguistique francophone. Si certains de ces noms de famille possèdent une étymologie qui renvoie effectivement à l'acte de donner (Donadieu), pour d'autres, ce sont uniquement des similitudes phonétiques qui invitent à évoquer héraldiquement la notion de don (Baudon, Verdon...).

Le but de cette étude est de s'interroger sur la manière dont le don est figuré dans les armoiries parlantes francophones : quels sont les meubles utilisés pour évoquer le don en blason ? Qu'est-ce qui est donné ? Qui donne ? Qui reçoit ? Les dons mis en image sont-ils spirituels ou temporels ? Comment la composition ainsi obtenue valorise-t-elle le possesseur des armoiries ? Les réponses à ces questions sont riches en enseignements et illustrent l'intérêt de l'héraldique comme source de l'histoire des mentalités¹.

Sur le plan chronologique, il convient de souligner qu'à notre connaissance, l'héraldique médiévale ignore ces constructions parlantes évoquant le don. Ainsi, on aurait pu s'attendre à ce que la vieille et noble famille picarde de Doncœur (aussi écrit *Donqueur*, *Donqueur* et *Doncœur*), qui a donné un chevalier de Malte vers 1523, ait cherché à mettre en image son patronyme dans son écu. Il n'en est rien : elle portait en effet *d'or au chevron de gueules*, qui

sont les armes de la maison de Donquerre dont elle paraît issue². La construction d'armoiries parlantes évoquant le don apparaît donc comme un phénomène propre à l'époque moderne, où il concerne des familles qui font appel à l'héraldique pour mettre en image leur ascension sociale.

LES DONADIEU OUVRENT LA VOIE

De toutes les armoiries parlantes évoquant un don, celles portées par la noble famille Donadieu, originaire du Languedoc, sont à la fois les plus anciennes et les mieux documentées. Cette lignée acquiert un certain lustre avec Pierre Donadieu de Puycharic, né à Puisserguier vers 1560, qui devint sénéchal d'Anjou et gouverneur du château d'Angers. Décédé en 1605, il fut inhumé en l'église des Jacobins de cette ville ; son mausolée, daté de 1607, était surmonté d'un très beau marbre blanc montrant le défunt, les mains jointes, revêtu de son armure et agenouillé devant un prie-Dieu dont les armes montraient *un cœur tenu par une main mouvante d'une nuée, le tout accompagné en chef de deux étoiles*³ (fig. 1).

Son frère, le prélat François de Donadieu, évêque d'Auxerre de 1599 à 1625, a laissé plusieurs souvenirs héraldiques. Le musée d'Auxerre conserve un vitrail ovale dont la provenance exacte n'est pas connue, à ses armes, *d'azur, à une main d'argent mouvante à senestre d'une nuée de même, tenant un cœur de gueules accompagné de deux étoiles d'or en chef*⁴. Ayant demandé l'évêché de

² Louis LAINÉ, *Dictionnaire véridique des origines des maisons nobles ou anoblies du royaume de France, contenant aussi les vrais ducs, marquis, comtes, vicomtes et barons*, t. I, Paris, 1818, p. 317.

³ La notice muséographique de ce mausolée peut être consultée sur Internet à l'adresse suivante :

http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/joconde_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_98=REPR&VALUE_98=Donadieu%20de%20Puycharic%20Pierre&DOM=All&REL_SPECIFIC=1

⁴ Description donnée par Aimé CHÉREST, « Catalogue du musée d'Auxerre (seconde section) », *Bulletin de la société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 24e vol., Auxerre

¹ Cet article a bénéficié d'une relecture attentive et constructive de Cécile Salaün, que nous remercions vivement.



Fig. 1. Monument funéraire de Pierre Donadiou de Puycharic, et ses armoiries (© Musées d'Angers, cliché Pierre David).

Comminges afin de se rapprocher du berceau familial, il tomba gravement malade avant d'avoir pu prendre possession du siège. Revenu à la santé, il interpréta sa rémission comme le signe que Dieu lui demandait de résigner son évêché de Comminges ; aussi le confia-t-il à son neveu et fils adoptif, Barthélémy de Griet, dont il fut un des vicaires généraux et auquel il survécut. Décédé en 1640, François de Donadiou fut enseveli devant le grand autel de la cathédrale de Comminges, où la pierre tombale à ses armes subsiste⁵.

Son neveu, Barthélémy de Donadiou de Griet, né en 1592 de noble Ferriol de Griet et de Jeanne de Donadiou de Puycharic, portait, comme son oncle maternel et du fait de son adoption, les armes des Donadiou : *d'azur, au dextrochère d'argent issant d'une nuée du même tenant un cœur de gueules, accompagné en chef de deux étoiles d'argent*. Nommé évêque de Comminges en 1625, il termina ses jours en 1637 à Alan, dont l'église conserve ses entrailles, indiquées

par une plaque armoriée ; son corps fut enseveli dans la cathédrale de Comminges, au pied de l'autel du Saint-Sacrement où subsiste le monument funéraire à ses armes ; quant à son cœur, il fut placé dans la collégiale de Saint-Gaudens⁶.

Au XVII^e siècle, les armes des Donadiou furent publiées dans plusieurs traités du blason, ce qui contribua ainsi à les faire connaître auprès d'un plus vaste public et influença peut-être des compositions ultérieures. Ainsi, Marc Gilbert de Varennes les décrit-il en 1640 comme « *d'azur à une nuée et main d'argent, tenant un cœur de gueule sortant du côté gauche, à deux estoilles d'or en chef* », tandis qu'en 1660, Pierre Palliot les blasonne « *d'azur à une main d'argent mouvante d'une nuée du flanc senestre de mesme, tenant un cœur de gueules surmonté de deux estoilles d'or* »⁷. Au XVIII^e siècle, les érudits font état d'une modification des armoiries de cette famille, qui sont décrites désormais comme *d'or à une main tenant un cœur de gueules, au chef de même, chargé*

et Paris, 1870, p. 3-112, ici p. 106, n° 48.

⁵ Louis de FIANCETTE D'AGOS, *Vie et miracles de Saint Bertrand. Avec une notice historique sur la ville et les évêques de Comminges, la légende des saints du pays et la description de l'église cathédrale*, Saint-Gaudens, 1854, p. 166 et 274.

⁶ *Id.*, *ibid.*, p. 166-169 et 318.

⁷ Marc GILBERT DE VARENNE, *Le roy d'armes ou l'art de bien former, charger, briser, timbrer, parer, expliquer et blasonner les armoiries...*, 2e éd., Paris, 1640, p. 175, confirmé également par Pierre PALLIOT, *La vraie et parfaite science des armoiries*, Dijon et Paris, 1660, p. 443.

d'un croissant d'or, accosté de deux étoiles d'argent⁸. Cette modification résulte sans doute d'une volonté de corriger l'enquerre : le Ciel, évoqué jusque là par un champ d'azur à deux étoiles, prend désormais l'aspect d'un chef chargé d'un croissant accosté de deux étoiles.

Attestées dans la seconde moitié du XVI^e siècle, les armoiries parlantes des Donadieu sont les plus anciennes que nous ayons identifiées comme mise en image héraldique parlante du don. Depuis combien de générations étaient-elles portées ? Nous l'ignorons, ce qui nous prive d'éléments précieux pour mieux expliquer le contexte d'apparition de cette composition. Certes, un patronyme aussi fortement évocateur invitait à une composition parlante, mais nous avons vu avec l'exemple du patronyme Doncœur, cité en introduction, que les armoiries parlantes ne sont pas systématiquement adoptées par les familles.

Faut-il invoquer le contexte des guerres de Religion ? Depuis 1542 au moins, le réformateur Jean Calvin fait usage d'un cachet armorié montrant une main offrant son cœur à Dieu⁹, qui pourrait constituer le plus ancien exemple de mise en image héraldique du don, dans des armoiries non parlantes cette fois. Or ces armoiries ont fait l'objet d'une large diffusion dans le monde réformé, dès le XVI^e siècle, notamment par le biais de médailles¹⁰. Ce thème graphique n'est toutefois pas propre au monde protestant : l'écrivain et imprimeur parisien Gilles Corrozet (1510–1568), en activité dès 1532, utilisait depuis 1550 au moins une marque parlante, formant rébus, montrant une main tenant un cœur chargé d'une rosette (« cor rosette »),

⁸ Charles de BASCHI D'AUBAIS et Léon MÉNARD (éd.), *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France avec des notes historiques et géographiques*, t. II, Paris, 1759, p. 48 (jugements sur la noblesse du Languedoc), repris par LAINÉ, *op. cit.*, p. 319. Johannes-Baptista RIETSTAP, *Armorial général précédé d'un dictionnaire des termes du blason*, 2e éd., Gouda, 1884–1887, t. I, p. 552, donne un blasonnement qui paraît plus correct : d'or, à une main de carnation, tenant un cœur de gueules, au chef du même, chargé d'un croissant d'or entre deux étoiles d'argent.

⁹ J. B. G. GALIFFE et A. DE MANDROT, *Armorial historique genevois*, 2^e série, Genève république réformée depuis 1535, Genève et Lausanne, 1859, pl. 29. Le cachet armorié de Calvin apparaît en 1542, 1555 et 1556. Merci à Peter Rätzel pour avoir attiré notre attention sur les armes de Calvin.

¹⁰ Par exemple, médaille coulée et gravée avec bélière du XVI^e siècle montrant à l'avant un buste de Calvin et au revers une main tenant un cœur sous les rayons du soleil contenant le tétragramme hébraïque, entourée d'un bandeau contenant l'inscription PROMPTE ET SINCERE, et de deux branches d'olivier et de palmier, décrite dans *Homère chez Calvin. Figures de l'hellénisme à Genève. Mélanges Olivier Reverdin* [catalogue d'exposition], Genève, 2000, p. 249, n° B 8.



Fig. 2. Anonyme bourguignon, Monument funéraire d'Antoinette de Fontette, 2^e moitié du XVI^e s. (© Musée des Beaux-Arts de Dijon, Photo François Jay).

le tout accompagné de cette devise tirée du livre des *Proverbes* : *In corde prudentis requiescit sapientia*¹¹. Même s'il n'est pas certain que les catholiques Donadieu aient eu connaissance des armoiries de Calvin et de la marque du libraire Corrozet, ils vivaient en un siècle d'exacerbation du sentiment religieux propice à l'utilisation d'emblèmes instituant une relation privilégiée entre le fidèle et son Dieu.

De fait, le thème de l'offrande du cœur à Dieu a donné lieu à de spectaculaires réalisations plastiques dès le Moyen Âge. Ainsi, en 1673, le Père Ménestrier décrit et commente le tombeau d'Éléonore, seconde fille du roi Jean sans Terre, décédée en 1275 et dont le cœur fut déposé à l'abbaye parisienne de Saint-Antoine-des-Champs : « cette princesse ayant été mariée en premières noces à Guillaume Maréchal comte de Pembrock, fit vœu estant veuve entre les mains d'Edmond archevesque de Cantorbéry, de se faire religieuse. Mais nonobstant ce vœu Henri III son frère ne laissa pas de la marier à Simon de Montfort comte de Leicestre, qui obtint depuis du pape la dispense de ce vœu.

¹¹ Alfred BONNARDOT, *Gilles Corrozet et Germain Brice. Études bibliographiques sur ces deux historiens de Paris*, Paris, 1880, p. 16.



Fig. 3. Armoiries du conseiller de Donnadiou, *Armorial général*, Languedoc I, 635.



Fig. 4. Armoiries de Louis Donnadiou, *Armorial général*, Languedoc II, 1912.



Fig. 5. Armoiries de Jacques Donnadiou, *Armorial général*, Provence II, 6.

C'est peut être la cause pourquoy elle a voulu être représentée vestue en religieuse sur son tombeau, tenant son cœur entre les mains, comme si elle l'offroit au Ciel »¹². Le lecteur du Père Ménestrier est donc invité à mettre en relation le vœu d'entrer dans les ordres avec la statue où Éléonore apparaît en religieuse, agenouillée et tendant son cœur à Dieu. Le XVI^e siècle au cours duquel s'illustrent les Donnadiou connaît des exemples analogues de statuaire, à l'instar du monument funéraire d'Antoinette de Fontette, provenant du château de Verrey-sous-Drée en Côte-d'Or, mettant en scène la défunte agenouillée, présentant son cœur en offrande (fig. 2)¹³.

Quelques générations plus tard, l'*Armorial général* dressé sous l'autorité de Charles d'Hozier suite à l'édit de 1696 fait apparaître une timide diversification¹⁴. En effet, N. de Donnadiou, conseiller au présidial de Castelnaudary, déclare porter : « de sinople à une main d'argent, qui répand de l'encens de même, et un chef de même, chargé

d'un croissant d'or accompagné de deux étoiles de même » (fig. 3)¹⁵. Même si le thème du don à Dieu est préservé, cet homme de loi se distingue des Donnadiou précédemment cités en substituant au cœur une poignée d'encens, qui dans la Bible sert d'offrande odoriférante à Dieu. Pourquoi un tel changement ? Le conseiller Donnadiou souhaite-t-il montrer qu'il n'appartient pas à la même famille ? S'agit-il d'une brisure ? La tradition biblique associant l'encens au pardon des fautes, faut-il voir dans ce changement une allusion à un acte de contrition particulier ?

D'autre part, l'*Armorial général* a enregistré les armoiries de quatre bourgeois portant le nom de Donnadiou, dont on ignore s'ils étaient parents avec les Donnadiou nobles dont il vient d'être question. La relative proximité géographique (toutes ces familles sont localisées dans le sud de la France) et la ressemblance des armoiries ne sauraient constituer des arguments définitifs, dans la mesure où le patronyme est suffisamment évocateur pour avoir pu susciter, dans un contexte culturel analogue, des armoiries similaires chez des familles distinctes.

Celles qui s'approchent le plus des armes précédemment citées appartiennent à Louis Donnadiou, marchand bourgeois du lieu de La Grasse, qui déclare porter « d'azur à une main d'argent, portant un cœur de gueules et un chef de même, chargé de trois étoiles d'or » (fig. 4)¹⁶.

De même, la Provence conserve les armes de Jacques Donnadiou, garnisseur de chapeaux, que l'on peut blasonner d'azur au dextrochère d'argent vêtu de gueules, retroussé d'argent, mouvant du flanc dextre de l'écu, tenant un cœur d'argent enflammé de gueules, le tout accompagné en chef de deux étoiles d'or (fig. 5)¹⁷. Le cœur enflammé est symbole d'un amour ardent, qu'il soit profane ou sacré. Compte tenu du patronyme auquel il est associé, c'est ici un cœur empli de foi et de charité qui est mis en scène. Au XVIII^e siècle, ne prie-t-on pas pour que le Sacré Cœur de Jésus allume dans le cœur du fidèle le feu de son amour¹⁸ ?

¹² Claude François MÉNESTRIER, *Le véritable art du blason, ou l'usage des armoiries*, Paris, 1673, p. 166–167.

¹³ Cette sculpture est aujourd'hui conservée au Musée des Beaux Arts de Dijon. Musée des Beaux-Arts de Dijon, *Catalogue des sculptures*, Dijon, 1960, n° 65, et pl. XXVII. Merci à Jean-Luc Chassel pour nous avoir signalé cette œuvre.

¹⁴ Sur l'édit de 1696 mettant en place un enregistrement de toutes les armoiries portées dans le royaume de France, voir Nicolas VERNOT, *L'Armorial général de 1696 et son application en Franche-Comté*, Versailles, 2003, rééd. 2011. Afin de ne pas alourdir les notes, cet armorial, dont les volumes peints sont intégralement consultables en ligne sur le site de la Bibliothèque Nationale de France, Gallica.bnf.fr, sera désormais simplement désigné par l'abréviation AG, suivie du nom de la généralité concernée et, éventuellement, du tome, puis de la page. Lorsque ces armoiries ont été publiées sous leur forme blasonnée, nous donnons les références bibliographiques de leur édition.

¹⁵ AG, Languedoc I, 635 ; blasonnement publié par Louis d'IZARNY-GARGAS, *Armorial général de France dressé par Charles d'Hozier. Généralité de Toulouse*, Paris, 1987, p. 114.

¹⁶ AG, Languedoc II, p. 1912 ; blasonnement publié par L. d'IZARNY-GARGAS, *Armorial général de France dressé par Charles d'Hozier. Généralité de Toulouse, op. cit.*, p. 84. Lagrasse est une localité de l'Aude, à proximité de Carcassonne.

¹⁷ AG, Provence II, p. 6.

¹⁸ Par exemple, la célèbre invocation « Ô cœur de mon Sauveur qui m'aimez sans retour, allumez dans mon cœur le feu de votre amour » (voir [Anonyme] *Instruction, pratiques et prières pour la dévotion au Sacré Cœur de Jésus, en faveur des confréries autorisées par les indulgences accordées par le souverain*

Les deux cas suivants semblent être des armoiries attribuées d'office. Il faut en effet rappeler que l'*Armorial général* avait pour but d'enregistrer toutes les armoiries portées dans le royaume de France moyennant le versement d'une taxe : c'était donc un impôt destiné à renflouer les caisses vidées par les guerres de Louis XIV. Comme les enregistrements spontanés n'affluaient pas, il fut décidé d'établir, dans chaque généralité, des listes de personnes censées suffisamment honorables pour porter des armoiries, c'est-à-dire en réalité suffisamment aisées pour s'acquitter de la taxe. Un certain nombre des sujets inscrits sur ces listes s'acquittèrent de la taxe sans déclarer d'armoiries, notamment parce qu'ils n'avaient jamais songé à en porter jusqu'à présent. Les commis de l'*Armorial général* leur attribuèrent donc d'office des armoiries composées de toutes pièces par leurs soins, à partir des quelques éléments à leur disposition. La plupart du temps, ces armoiries ne furent jamais portées par les récipiendaires, qui n'étaient pas dupes de l'intention fiscale de cette mesure. Pourtant, l'historien aurait tort de mettre ces constructions au rebut. En effet, le patronyme fut régulièrement mis à contribution pour composer des armoiries parlantes, fournissant ainsi un important vivier d'associations d'idées et d'images, dévoilant ainsi une symbolique fondée sur les clichés culturels du règne de Louis XIV. C'est donc avec la plus grande attention qu'il convient d'examiner les armoiries parlantes contenues dans l'*Armorial général*, même lorsqu'elles ont été attribuées d'office par les commis de Charles d'Hozier¹⁹.

En consultant l'*Armorial général*, il n'est pas toujours possible de distinguer avec certitude les armoiries effectivement déclarées par leur possesseur de celles qui furent attribuées d'office. Il semble toutefois que les deux exemples suivants, qui se distinguent nettement des armoiries Donadieu jusqu'à présentées, appartiennent à cette dernière catégorie. Ainsi, l'écu enregistré pour Etienne Donnadiu, bourgeois de Tournemire est *coupé d'azur au calice d'or, soutenant une hostie d'argent, et d'or à trois cœurs de gueules* (fig. 6)²⁰. C'est la

pontife, et établies par monseigneur l'archevêque de Sens dans son diocèse, Sens, 1740, p. 81).

¹⁹ Sur ce type d'armoiries, outre notre ouvrage déjà cité, voir notre article « Les armoiries attribuées d'office dans la partie comtoise de l'*Armorial général* », *Revue Française d'Héraldique et de Sigillographie*, t. 71-72, 2001-2002, p. 119-141.

²⁰ AG, Languedoc II, p. 1596. Tournemire est une localité située dans l'Aveyron.



Fig. 6. Armoiries d'Etienne Donnadiu, *Armorial général*, Languedoc II, 1596.



Fig. 7. Armoiries de Mathieu Donnadiu, *Armorial général*, Languedoc II, 1820.

première fois qu'un don collectif de cœurs est mis en image, cœurs de la famille d'Etienne Donnadiu, ou plus généralement cœurs des fidèles voués à l'Eucharistie figurée par l'hostie surmontant le calice.

Enfin, les armoiries elles aussi probablement attribuées d'office à Mathieu Donnadiu, marchand languedocien, s'écartent plus encore des modèles précédents : elles sont en effet *d'or à un croissant d'azur surmonté d'une croix de gueules* (fig. 7)²¹. Ces armoiries mettent en scène l'élévation spirituelle que suggère le patronyme au moyen d'un croissant tourné vers la croix du Christ.

Qu'elles aient été réellement portées ou imposées d'office, qu'elles aient appartenu à différentes branches d'une même souche ou à des familles distinctes, ces armoiries portées par les Donnadiu sont remarquables par la cohérence des procédés parlants utilisés pour évoquer le patronyme : le cœur pour le don, exceptionnellement l'encens ; des astres placés de préférence en chef pour évoquer tout à la fois l'élévation spirituelle et le caractère céleste du destinataire, plus rarement évoqué par un calice et une croix. Le caractère parlant des meubles utilisés par une seconde famille Donnadiu, assurément distincte des précédentes car originaire d'Italie, paraît plus difficile à établir et mérite donc un examen attentif.

LE DON INCERTAIN : LES ARMES DES DONODEI, ALIAS DONNADIEU

Originaire du royaume de Naples, la famille Donodei ou Donadéi, qui a parfois francisé son patronyme en Donnadiu, s'installe à l'Isle-sur-la-Sorgue, en comtat Venaissin, vers 1470. Cette famille noble a donné naissance à deux branches

²¹ AG, Languedoc II, p. 1820. L. d'IZARNY-GARGAS, *Armorial général de France dressé par Charles d'Hozier. Généralité de Montpellier*, Paris, 1989, p. 151.



Fig. 8, 9, 10. Armoiries des Donodei, branches du comtat Venaissin, de Provence et du Languedoc (dessins de Bernard de Lépinay)²².

principales, dont les armes différaient légèrement²³ : la branche cadette, dite de Campredon, demeurée en comtat Venaissin, portait *d'argent à trois chardons de sinople, fleuris de gueules* (fig. 8)²⁴. Par contre, si l'on en croit l'abbé de Briançon qui écrit en 1693, la branche aînée, installée en Provence, ayant dérogé, « a obtenu des lettres de relief de noblesse du 11 de juin de l'an 1678 en la personne de Josef-Annibal Donodei, lieutenant au siège et comté de Saut. Il porte *d'argent à trois soucis, tigez, et feuillez de sinople, deux en chef, et un en pointe, et une croix fleuronnée au pié fiché de gueules, posée en abîme* » (fig. 9)²⁵. Bien que cette branche soit l'aînée, c'est elle qui brise les armes familiales ; peut-être s'agissait-il d'évoquer la dérogeance ? Enfin, l'*Armorial général* consigne une troisième variante florale de ces armoiries pour Jean Donnadiou, marchand à Lasalle en Languedoc : « *d'argent à trois roses de gueules tigées et feuillées de sinople posées 2 et 1, et une croisette aussi de gueules posée en cœur* » (fig. 10)²⁶.

Le caractère parlant des armoiries de cette famille est d'autant moins évident à mettre en

²⁶ Nous tenons à remercier chaleureusement Bernard de Lépinay pour les très belles armoiries qu'il a aimablement réalisées pour illustrer cet article.

²² Voir la généalogie très complète mise en ligne par Jean GALLIAN sur le site :

<http://jean.gallian.free.fr/comm2/d/donodei.html>.

²³ Louis-Pierre d'HOZIER, *Armorial général de la France*, reg. 1^{er}, 1^{re} partie, Paris, 1738, p. 197, ainsi blasonnées dans [Anonyme] *Tablettes historiques généalogiques et chronologiques*, Vol. 6, Paris, 1753, p. 141 : « Donodei, d'Avignon, *d'argent à trois chardons de sinople tigés et feuillés de même et fleuris de gueules* », armes également données par François-Alexandre AUBERT DE LA CHESNAYE-DESBOIS, *Dictionnaire généalogique, héraldique, chronologique et historique...*, t. II, Paris, 1757, p. 25.

²⁴ Dominique Robert de BRIANCON, *L'état de la Provence*, t. I, Paris, 1693, p. 581-582. Les *Tablettes...*, *op. cit.*, p. 141, donnent pour « Donodei de Provence, *d'argent à 3 soucis tigés et feuillés de sinople, 2 en chef et 1 en pointe, et une croix fleuronnée au pié fiché de gueules, posée en abîme* ». Des soucis entièrement de sinople étant peu probables, nous préférons les fleurir de gueules, suivant en cela le blasonnement, plus tardif, de Rietstap : « *d'argent à la croix florencée au pied fiché de gueules, accompagnée de trois soucis tigés et feuillés, au naturel* » (J.-B. RIETSTAP, *op. cit.*, t. I, p. 552).

²⁵ AG, Montpellier, publiées dans L. d'IZARNY-GARGAS, *Armorial général de France dressé par Charles d'Hozier. Généralité de Montpellier*, *op. cit.*, p. 43 (bureau d'Alès).

lumière que l'on ignore si c'est l'italien, le français, voire le latin qui doit servir à les interpréter. En italien, le *dono dei fiori* est une expression figée signifiant le fait d'offrir des fleurs. Il est donc possible que ce don des fleurs ait inspiré les armoiries des Donodei, la francisation du patronyme faisant de ces fleurs une offrande à Dieu, comme cela se faisait au pied des calvaires. Cela étant dit, s'il est possible d'offrir des soucis ou des roses, il semble plus délicat d'offrir un bouquet de chardons...

Une lecture latine du patronyme peut aboutir à « dono Dei », que l'on peut traduire « par un don de Dieu ». Par rapport à la version française Donnadiou, cette lecture inverse l'ordre entre émetteur et bénéficiaire, Dieu devenant dès lors celui qui offre en tant que source de Grâce. Le sacrifice du Christ sur la croix peut bien être interprété comme un don de Dieu fait à l'humanité, et grâce auquel le Salut est possible. Par conséquent, il est possible que l'ajout de la croisette de gueules – couleur du sang – dans les armes des Donodei découle d'une volonté d'évoquer la Passion du Christ. A l'appui de cette interprétation, citons les armes que Rietstap attribue à une famille Donnard, en Brabant, *de sinople à la croix dentelée d'argent*. Se pourrait-il que la croix soit la mise en image du *don rare* que le Christ a fait de sa vie ? Malheureusement, dans la mesure où il ne nous a pas été possible d'en savoir plus sur l'origine de cette famille et de ses armoiries, dont on ne trouve nulle trace dans les armoriaux provinciaux de la région, c'est avec prudence que nous verserons cette pièce au dossier²⁷. En revanche, la rose rouge et le chardon, fleurs à épines couleur de sang, ont été dès le Moyen Âge interprétés comme des symboles de la Passion du Christ. Enfin, le chardon ne fane pas, ce qui en fait un symbole d'immortalité²⁸. Le fait que ces fleurs aient été interchangeables dans les armoiries des Donodei suggère que c'est bien leurs caractères communs, à savoir les épines et la couleur rouge, qui étaient significatifs. Il est donc tentant d'y voir une mise en image du don que le Christ a fait de sa vie.

Pour des raisons homophoniques, le souci a pu être, à l'époque moderne, la fleur du chagrin et de la tristesse. Toutefois, son héliotropisme²⁹

²⁷ J.-B. RIETSTAP, *op. cit.*, t. I, p. 552. Nos remerciements les plus vifs vont à Dominique Delgrange et Jean-Marie van den Eeckhout, pour avoir cherché, en vain, trace de ces Donnard dans les armoriaux wallons et flamands.

²⁸ Lucia IMPELLUSO, *La nature et ses symboles*, Paris, 2004, p. 134-136.

²⁹ Le nom *souci* provient du mot latin *solsequia* qui signifie « suivre le soleil ».

lui a valu une symbolique bien plus flatteuse : « *non inferiora secutus* » (« qui ne suit pas les choses inférieures ») écrit en 1557 Claude Paradin au sujet de cette fleur, avant d'ajouter que la reine Marguerite de Valois, sœur de François I^{er} « portait la fleur du souci en devise qui est la fleur ayant plus d'afinité avec le soleil que point d'autre, tant en similitude de ses rayons, ès feuilles de ladite fleur, que à raison de la compagnie qu'elle fait ordinairement, se tournant de toutes parts là où il va depuis l'Orient jusques en Occident, s'ouvrant aussi ou se closant, selon sa hauteur ou sa basseur. Et elle avait telle devise la tant vertueuse princesse en signe qu'elle dirigeoit toutes ses actions, pensées, volontés et afecions, au grand Soleil de la justice, qui est Dieu tout-puissant contemplant les choses hautes célestes et spirituelles »³⁰. Faut-il voir, dans le souci héraldique des Donodei, une fleur tournée vers Dieu ? S'agit-il plus simplement de signifier que les fleurs sont un don de Dieu ? Plus généralement, la permanence de la couleur rouge dans les fleurs héraldiques adoptées par les différentes branches de la famille peut suggérer une symbolique liée à la Passion, mais il ne s'agit là encore que d'une hypothèse. En l'absence de documents familiaux explicitant la symbolique des armoiries, nous demeurons dans l'incertitude quant au statut parlant de ces armoiries.

Le cas des armoiries de la famille Donodei souligne combien il peut être difficile de restituer le contexte culturel ayant donné naissance et sens à des armoiries particulières. Fort heureusement, d'autres compositions sont de lecture plus aisée.

QU'EST-CE QU'UN «BEAU DON» ? LES ARMOIRIES PARLANTES DES FAMILLES BAUDON

Quatre armoiries parlantes ont pu être associées à des familles Baudon, distinctes et disséminées dans toute la France. Ce patronyme dérive du nom de personne germanique *Baldo*, signifiant « audacieux »³¹. Les armoiries de ces quatre familles, apparues aux XVII^e et XVIII^e siècles, ont été composées à une époque où la signification originelle du nom s'était perdue depuis fort longtemps. En revanche, Baudon

sonne à l'oreille de l'homme moderne comme un « beau don », et c'est cette homophonie qui va inspirer les armoiries parlantes qui suivent.

Deux exemples mettent en scène le cœur. Demeurées inédites jusqu'à présent, les armes des Baudon comtois offrent une réelle ressemblance avec celles des Donnadiou languedociens. En effet, d'après un armorial du XVIII^e siècle conservé dans le fonds Baverel à Besançon, cette famille portait « *d'azur à la dextrochère dans un nuage d'argent tenant un cœur enflammé de gueules* » (fig. 11)³². Il existe plusieurs familles de ce nom dans la région, et malheureusement Baverel n'indique pas à laquelle il convient d'attribuer précisément ces armoiries qu'il est le seul à décrire³³. Toutefois, les seuls Baudon qui, par leur statut social, peuvent prétendre à ces armoiries sont issus de Jacques Baudon, natif de Dole, dont le fils, Nicolas, fut avocat à Gray tandis que la fille, Angélique (Gray, 1730 – Dole, 1789), épousa en 1750 Ignace Louis Xavier Nélaton. Ce dernier, né à Dole en 1725, fut un des personnages les plus en vue de cette ville³⁴ : il fut avocat en parlement et vicomte-mayeur de Dole de 1752 à 1763, date à laquelle il devint conseiller maître à la chambre des comptes. Son père Jacques-François avait été lieutenant criminel au bailliage de Quingey puis de Dole³⁵.

Les armoiries des Baudon comtois reprennent le thème de l'offrande du cœur comme don par excellence, sans qu'il soit possible toutefois d'en déterminer le destinataire : s'agit-il, comme pour les Donnadiou, d'un cœur offert à Dieu ? C'est possible, car l'héraldique religieuse des XVII^e et XVIII^e siècles offre plusieurs exemples d'armoiries analogues dans lesquelles, compte tenu de l'identité du possesseur, il est évident que c'est à Dieu que le cœur mis en image est offert. Ainsi, les armes de la prestigieuse congrégation parisienne des Génovéfains étaient « *d'azur à une main tenant un cœur enflammé*, avec cette devise :

³² Bibliothèque Municipale de Besançon, Ms Baverel 108, f^o 22 v^o.

³³ Merci à Evelyne Joly pour ses informations concernant les différents Baudon comtois, et notamment ceux de Haute-Saône.

³⁴ Sur la famille Baudon de Gray, voir notamment, le testament de l'avocat Nicolas Baudon, du 24 octobre 1786 (Archives départementales de la Haute-Saône, B 1017, f^o 17 r^o-18 r^o), ainsi que l'arbre généalogique mis en ligne par Véronique LARGER sur le site Geneanet :

<http://gw0.geneanet.org/index.php3?b=courtat&lang=fr;p=angelique;n=baudon>

³⁵ Annie GAY et Jacky THEUROT, *Histoire de Dole*, Toulouse, 2003, p. 160.



Fig. 11. Armoiries de la famille Baudon, Franche-Comté (dessin B. de Lépinay).

super emineat charitas »³⁶, tandis que l'abbaye cistercienne de Morimond, en Champagne, qui a souvent varié ses armoiries, a fait usage au XVII^e siècle d'un écu montrant *une main vêtue, son avant bras mouvant de senestre, tenant un cœur enflammé*³⁷.

Il est toutefois possible que l'offrande du cœur mise en image dans les armes des Baudon soit de nature profane. L'offrande du cœur au souverain est un thème iconographique bien attesté à l'époque moderne, et qui aurait par conséquent pu trouver des applications héraldiques³⁸ ; toutefois, aucun cas assuré n'a pu être relevé. En revanche, la sigillographie du XVIII^e siècle montre que le cœur tendu par une main peut être un symbole d'amour pour l'autre sexe, mais aussi, au-delà, envers le reste de la famille, les amis, les proches. Ainsi, la lettre que le jeune Comtois François-Antoine Jannot, préparant son baccalauréat, adresse le 31 mai 1743 à son oncle, est scellée à l'aide d'un cachet de cire rouge montrant un cœur tenu par une main, avec pour légende un émouvant « IE TE LE DONNE » (fig. 12)³⁹. Ce cachet semble émaner d'un type de matrice produit en série : on en connaît en effet un autre exemple du XVIII^e siècle, montrant le même thème iconographique et la même légende mais avec des différences dans le détail de l'exécution⁴⁰. S'il ne fait guère de doute que ce type de matrice était commercialisé avant tout pour des correspondances galantes, l'attestation de son usage



Fig. 12. Cachet montrant un cœur offert (cl. Nicolas Vernot).

par un neveu pour son oncle montre que son iconographie pouvait également s'employer plus largement afin de témoigner de l'affection aux membres du proche entourage.

Toutefois, la concision des armoiries adoptées par les Baudon comtois ne permet pas de déterminer si le « beau don » mis en image est de nature spirituelle ou profane et, dans ce dernier cas, galant ou politique. Cette imprécision, peut-être voulue, ne nuit pas à l'effet valorisant des armoiries adoptées, puisqu'elle permet au contraire toutes les hypothèses : dans tous les cas, le don reste beau...

La section provençale de l'*Armorial général* conserve les armes de Blaize Ignace Baudon, avocat à Toulon : « *d'azur à une foi d'argent vêtue de même, mouvante des deux flancs de l'écu, supportant un cœur aussi d'argent, duquel sont mouvants trois lis de même, à un soleil d'or naissant de l'angle dextre du chef et une montagne de même, mouvante de la pointe de l'écu* » (fig. 13)⁴¹. Cette famille Baudon a donné plusieurs consuls à la ville de Toulon : Blaise de 1538 à 1551, Honoré en 1652, et Blaize-Ignace, dont les armoiries sont enregistrées dans l'*Armorial général* en 1701⁴². Compte tenu du degré de notabilité acquis par la famille dès le XVI^e siècle, il est probable que les armoiries déclarées par Blaize-Ignace Baudon soient bien antérieures à 1701.

La foi ou loyauté, qui constitue le meuble principal de ces armoiries, est notamment le symbole des liens du mariage, surtout lorsqu'il est associé au cœur. En témoignent par exemple la dalle funéraire couvrant les cœurs de Gaucher I^{er} de Dinteville (mort en 1531) et de son épouse, Anne du Plessis, dans l'église de Thennelières

³⁶ Pierre HÉLYOT, *Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires, et des congrégations séculières de l'un et de l'autre sexe, qui ont été établies jusqu'à présent...*, t. II, Paris, 1714, p. 389.

³⁷ Philippe PALASI, *Armorial historique et monumental de la Haute-Marne (XIII^e-XIX^e siècle)*, Conseil Général de la Haute-Marne, 2004, ill. précédant les notices 784-785.

³⁸ Sur l'utilisation du cœur comme marque de loyauté au souverain, voir Nicolas VERNOT, « Un serpent dans le cœur : la symbolique de l'ex-libris de Philippe II Chifflet, abbé de Balerne (1597-1657) », *Autour des Chifflet : aux origines de l'érudition en Franche-Comté, XIV^e – XVIII^e siècles*, actes des Journées d'étude du Groupe de recherche Chifflet, *Les Cahiers de la MSH Ledoux* n° 6, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2007, p. 63-87, ici p. 75-87.

³⁹ Archives départementales du Doubs, 7 E 3113.

⁴⁰ Signalée par Dominique Delgrange que nous remercions, cette matrice a été publiée sur le site du numismate Laurent FABRE, à l'adresse suivante : <http://www.monnaiesdantan.com/vso8/sceau-argent-p2348.htm> (visite du 3 janvier 2013).

⁴¹ AG, Provence II, p. 1171 ; blasonnement publié par Octave TEISSIER, *Armorial de la ville de Toulon. Familles consulaires, officiers de marine, noblesse et bourgeoisie*, Toulon, 1900, p. 18.

⁴² *Id.*, *ibid.*



Fig. 13. Armoiries de Blaize Ignace Baudon, *Armorial général*, Provence II, 1171.



Fig. 15. Armoiries d'Etienne Maryé, *Armorial général*, Languedoc I, 405.

(fig. 14)⁴³, ainsi que les armoiries parlantes d'Etienne Maryé, bourgeois de Montpellier : *d'azur à une foi d'argent posée en fasce, parée de même, tenant un cœur d'or, accompagnée en pointe d'un croissant de même, au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or* (fig. 15)⁴⁴. Dès lors, il devient évident que le « beau don » évoqué par les armoiries parlantes des Baudon toulonnais est lié au mariage, soit que les mains enlacées évoquent ce « beau don » qu'est l'amour réciproque au sein de l'union conjugale, soit que le cœur fleuri évoque le « beau don » né d'une union, à savoir les enfants. Le cœur fleuri est un motif attesté depuis le XIV^e siècle. Sa symbolique, extrêmement riche, est à la fois religieuse et profane ; dans le contexte du mariage, le cœur fleuri symbolise à la fois l'amour et la fécondité. Quant au soleil, évocation du beau temps grâce auquel les lis s'épanouissent, il redouble l'idée de beau déjà évoquée.

Avec les Baudon d'Ile-de-France, c'est un autre meuble que le cœur qui est employé pour mettre en image le « beau don ». Cette famille sortit de l'ombre avec François Baudon, né à Fontainebleau en 1686, seigneur d'Issoncourt, Conseiller-Secrétaire du Roi et fermier général. Elle avait pour armes, d'après Dubuisson, « *d'azur au pélican sur son aire, surmonté un peu à dextre d'un soleil, le tout d'or* » (fig. 16)⁴⁵. L'historien Yves Durand, qui a noté que plu-

⁴³ Gaucher I^{er} fut maître d'hôtel du roi de France et prit part aux guerres d'Italie. Il exerça aussi la charge de bailli de Troyes. Légende : GALTERO DE DINTEVILLE, ANNA DV PLESSEYS, CHARA CONJONX, 1531. Merci à Arnaud Baudin pour nous avoir signalé ce monument et transmis cliché et informations à son sujet.

⁴⁴ AG, Languedoc I, 405 ; blasonnement d'après L. d'IZARNY-GARGAS, *Armorial général de France dressé par Charles d'Hozier. Généralité de Montpellier, op. cit.*, p. 179, qui, d'après le registre des blasonnements (II, 604) a transcrit le patronyme en « Maryé » (et non « Marie » comme sur le registre des écus peints).

⁴⁵ Pierre-Paul DUBUISSON, *Armorial des principales maisons et familles du royaume, particulièrement de celles de Paris et de l'Isle de France*, Paris, 1757, t. II, p. 136.



Fig. 14. Dalle funéraire de Gaucher de Dinteville et de son épouse Anne du Plessis, église de Thennelières, XVI^e s., cl. Arnaud Baudin.

sieurs familles de fermiers généraux portaient des armoiries parlantes, explique ainsi celles des Baudon : « un pélican, emblème de la charité, parce que la charité est un *beau don* »⁴⁶. Depuis l'Antiquité, on pense que le pélican est capable de se percer la poitrine pour nourrir ses petits de son sang ; les théologiens chrétiens ont vu dans cette scène une mise en image de la Passion du Christ. Dans un cas comme dans l'autre, est-il de plus « beau don » que de se sacrifier pour ceux que l'on aime ? Comme dans les



Fig. 16–17. Armoiries de la famille Baudon, Ile-de-France (*Armorial Dubuisson*), et de la famille Donan (dessin B. de Lépinay).

armes des Baudon toulonnais, le soleil redouble partiellement l'aspect parlant des armoiries. En Dauphiné, la famille Donan a elle aussi retenu la figure du pélican comme figure parlante du don. En effet, d'après Rietstap, ses armoiries sont *de gueules, à un pélican de profil, avec ses petits d'argent, posé sur un tertre au naturel, au chef d'azur chargé d'une fasce d'or* (fig. 17)⁴⁷.

Pour clore la liste des armoiries parlantes associées au patronyme Baudon, voici celles que l'*Armorial général* attribue d'office à l'avocat Gabriel Baudon : *de pourpre, à cinq bourses d'or posées en sautoir, accompagnées de quatre diamants*

⁴⁶ Yves DURAND, *Les fermiers généraux au XVIII^e siècle*, Paris, 1971, p. 379, n. 2.

⁴⁷ J.-B. RIETSTAP, *op. cit.*, t. 2, p. 1234.



Fig. 18. Armoiries de Gabriel Baudon, *Armorial général*, Bourges, 22.



Fig. 19. Armoiries de René de Verdon, *Armorial général*, Bourges, 11.



Fig. 20. Armoiries de Gaspard Faudon, *Armorial général*, Provence II, 1940.

d'argent, taillés en losanges et enchâssés d'or (fig. 18)⁴⁸. Des quatre écus Baudon présentés ici, c'est le plus véral : point n'est ici question d'amour ou de spiritualité, mais d'un « beau don » sonnante et trébuchant. Cet exemple reste toutefois isolé : lorsque les familles Baudon sont à l'origine des armoiries qu'elles portent, les meubles choisis pour évoquer le don renvoient au don de la vie, symbolisé par le cœur ou le pélican se sacrifiant pour ses petits.

LE CŒUR, SYMBOLE DU DON PAR EXCELLENCE

Au-delà des cas abordés avec les familles Baudon, la valeur du cœur en tant que symbole du don par excellence s'impose davantage encore lorsqu'on étudie les quatre rébus héraldiques suivants, associés respectivement aux patronymes Verdon, Faudon, Cardon et Donnève.

Ainsi, l'*Armorial général* contient les armes de René de Verdon, écuyer, conseiller du roi et commissaire aux revues et logement de troupes de Sa Majesté, seigneur du Pont-de-Mons (élection de la Châtre) en Berry : *d'azur à un cœur d'argent duquel sortent trois palmes d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, une à chaque canton* (fig. 19)⁴⁹. René de Verdon met en images son patronyme sous la forme d'un « vert don ». Toutefois, figurer un cœur vert aurait été inconvenant, car il aurait donné l'image d'une chair

corrompue. Évoquer le vert par une palme offre donc une alternative séduisante, qui permet de doter les armoiries d'une dimension spirituelle. En effet, pour les théologiens comme pour les iconographes, le propre de la palme, attribut des martyrs, est de demeurer toujours vert : la « *palma semper virens* » est un des lieux communs de la culture savante de l'époque moderne⁵⁰. Bien qu'elles ne soient pas de sinople, probablement afin de ne pas enfreindre la règle de contrariété des émaux, les trois palmes associées au cœur mettent bien en image un « vert don ». Le statut du cœur est ici différent : il n'est pas ce que l'on donne, mais l'organe par lequel procède le don, qui en est la source.

Construire des armoiries parlantes à partir du patronyme Faudon constitue un véritable piège... à l'évidence, mettre en image un « faux don » serait faire l'apologie de la duplicité et jeter le déshonneur sur la famille ! Le provençal Gaspard Faudon s'en sort donc avec des armoiries astucieusement composées : *d'argent au hêtre de sinople, au chef d'azur chargé d'un cœur d'or* (fig. 20). *Fau* étant, en Provence, le nom donné au hêtre, les armoiries obtenues forment le rébus « fau don ». Le cœur s'impose là encore comme le symbole générique de la notion de don, que ce soit en tant que source de l'élan généreux ou d'offrande la plus précieuse que l'on puisse faire. Tout aussi ingénieux sont les deux exemples qui suivent, puisque leur lecture est doublement parlante.

C'est le cas tout d'abord des armoiries – probablement attribuées d'office – enregistrées pour Louis Cardon, seigneur de la Hestroy, conseiller avocat du roi en la sénéchaussée de Ponthieu : « *d'azur à quatre chardons d'or mouvans en sautoir des angles de l'écu, et un cœur d'argent enflamé d'or posé en abisme* » (fig. 21)⁵¹. Le caractère parlant des armes est bel et bien redoublé : le patronyme est évoqué à la fois par les quatre chardons, en picard *cardons*⁵², et par le

⁵⁰ Pour n'en citer qu'un exemple presque contemporain de l'*Armorial général* : Étienne LE MOYNE, *Varia sacra notæ et observationes*, t. II, 1694, Leyde et Trèves, p. 496, qui développe la symbolique chrétienne de la « *palma semper virens* ».

⁵¹ AG, Picardie, p. 236 ; blasonnement publié par André BOREL D'HAUTERIVE, *Armorial d'Artois et de Picardie. Généralité d'Amiens...* Paris, 1866, p. 176, n° 113.

⁵² Louis-François DAIRE (Père), *Dictionnaire picard, gaulois et françois, contenant aussi les mots gaulois approchant le plus du dialecte de la Picardie avec leur signification en françois...* mis en ordre, complété et publié d'après le manuscrit autographe par Alcuis LEDIEU, Paris, 1911, p. 77. Né en Amiens en 1713, le célestin Louis-François Daire consacra toute sa vie à l'étude de l'histoire et de la langue picardes ; il mourut à Chartres en 1792.

⁴⁸ AG, Bourges, p. 22 ; blasonnement publié par Henry PETITJEAN DE MARANSANGE, *Dictionnaire historique, généalogique et héraldique des anciennes familles du Berry*, Bourges, 1926, p. 55.

⁴⁹ Écu peint dans le registre de Bourges, p. 11, et blasonnement publié dans H. PETITJEAN DE MARANSANGE, *op. cit.*, p. 205.



Fig. 21. Armoiries de Louis Cardon, *Armorial général*, Picardie, 236.



Fig. 22. Armoiries de la famille Donnève (dessin B. de Lépinay).



Fig. 23. Armoiries de Pierre Bardon, *Armorial général*, Provence II, 1447.



Fig. 24. Armoiries de Louis Bardon, *Armorial général*, Provence II, 1666.

cœur enflammé, figure d'un « cher don » en tant que symbole de la charité.

Issue de la bourgeoisie du Bas-Limousin, la famille Donnève porte des armes attestées en 1731 : *d'azur à une donne* (« dame ») *Ève s'élevant vers le ciel et soutenant de la dextre un cœur d'or* (fig. 22)⁵³. A cette date, Pierre Donnève de Martenot était commandant de la maréchaussée d'Uzerche. Ici encore, les armoiries sont doublement parlantes, puisqu'il faut y voir à la fois une « donne Ève » (« dame Ève ») et une « Ève » qui « donne » son cœur à Dieu. Ce dernier point est important. Pour se composer des armoiries parlantes, la famille Donnève aurait pu se contenter d'une figuration traditionnelle d'Ève, au pied de l'arbre par exemple. En faisant le choix de la représenter brandissant son cœur vers le ciel, la famille veille à ce que l'Ève qu'évoque inmanquablement son patronyme n'apparaisse pas tant comme une pécheresse que comme une femme qui fait œuvre de piété, voire de pénitence. Ayant renoué avec la morale chrétienne en donnant son cœur à Dieu, Ève est désormais digne de figurer dans les armoiries d'une famille honorable...

Dans ce dernier exemple, il ne fait guère de doute que c'est à Dieu qu'Ève offre son cœur, puisque le blasonnement précise qu'elle soutient son cœur tout en s'élevant vers le ciel. Dans les compositions qui suivent, le don du cœur à Dieu est évoqué plus subtilement, en ayant recours à un vocabulaire propre au blason.

HAUTS LES COEURS !

Tel est le cas des armoiries de la famille Bardon, dans laquelle seule la dernière syllabe est parlante. Les armes des Provençaux Pierre Bardon, bourgeois, et de Louis Bardon, ne diffèrent que par les émaux : le premier porte en effet *d'or au chevron d'azur accompagné en pointe d'un cœur de gueules, au chef de même chargé de*

trois étoiles du champ (fig. 23) et le second *d'azur au chevron accompagné en pointe d'un cœur, le tout d'or, au chef de même chargé de trois étoiles de gueules* (fig. 24)⁵⁴. Le cas des familles Baudon, Verdon, Cardon et Faudon ont montré que le cœur avait été inspiré par la syllabe « don » qui termine le patronyme. Chez les Bardon, le chevron et le chef étoilé viennent compléter le dispositif en précisant qui est le destinataire du don. Comme on l'a vu dans les armoiries des Donadieu, ce sont des étoiles, placées d'abord en champ d'azur puis sur un chef, qui sont venues évoquer indirectement ce Dieu « qui est aux cieux » et à qui la famille offre son cœur. Dans les armoiries des Bardon, l'ascension du cœur vers le ciel est rendue plus explicite encore par la présence du chevron.

Même si c'est dans le blason que ce type de composition graphique s'épanouit, elle possède des équivalents dans d'autres contextes. En témoigne ce linteau millésimé de 1758 surmontant la porte d'entrée d'une ferme du hameau du Droc, commune du Nayrac dans l'Aveyron (fig. 25). L'élévation du cœur vers la croix du Christ est suggérée par un chevron, marquant ainsi que le propriétaire s'est voué à Dieu, dont il attend en retour la protection sur son foyer.

Bien que plus rudimentaires dans leur composition, les armoiries de l'écuyer provençal Laurent de Bourdon, *d'azur au chevron d'argent accompagné en pointe d'un cœur d'or ; au chef de même* (fig. 26), paraissent relever de la même symbolique, avec un ciel réduit à sa plus simple expression.

Ce type de construction mettant en scène l'élévation du cœur nous amène à considérer avec un regard neuf les armoiries que l'*Armorial général* consigne tant pour l'Auvergnat Joseph Deydier que pour une famille marseillaise dénommée Daidier ou Deidier. A priori, ces patronymes du sud de La France ne devraient pas concerner notre sujet, puisqu'ils dérivent

⁵³ Jean-Baptiste CHAMPEVAL, *Dictionnaire des familles nobles et notables de la Corrèze*, t. I, Tulle, 1911, p. 434-437.

⁵⁴ AG, Provence II, p. 1447 et 1666.



Fig. 26. Armoiries de Laurent de Bourdon, *Armorial général*, Provence II, 1558.



Fig. 25. Linteau de porte, hameau du Droc, commune du Nayrac, Aveyron (cl. Joël Saby).

du nom de baptême Didier, lui-même issu du latin *desideratus*, signifiant « désiré »⁵⁵. Dans les armes de Joseph Deidier, *d'azur à trois palmes d'argent rangées en fasce, au cœur de gueules brochant sur celle du milieu* (fig. 27), les palmes constituent probablement un emblème parlant servant à évoquer saint Didier, martyr. Le statut du cœur est plus ambigu : s'agit-il de celui du saint, qui accepta la mort par amour de Dieu, ou de celui de la famille Deydier, qui se voue ainsi à son saint patron ?

Cette dernière hypothèse n'est pas à exclure, dans la mesure où dans les armoiries parlantes des Daidier/Deidier marseillais, le cœur est probablement celui du porteur des armes. En effet, cette famille porte « *d'argent au chevron d'azur surmonté d'une étoile de gueules et soutenu d'un cœur de même* » (fig. 28–29)⁵⁶. Or il paraît vraisemblable qu'une fois encore, les considérations phonétiques ont prévalu sur l'étymologie au moment de composer les armoiries familiales. En effet, ce cœur placé en pointe de l'écu est situé en position d'ascension vers le Ciel, dans un élan vertical évoqué par la cime du chevron surmonté d'une étoile. Dès lors, il est permis de penser que nous avons bien ici, comme dans

⁵⁵ Voir le site Internet de Jean TOSTI : <http://jeantosti.com/noms/d8.htm>.

⁵⁶ AG, Provence II, 1777 ; blasonnement publié par Godefroy de MONTGRAND, *Armorial de la ville de Marseille : recueil officiel dressé par les ordres de Louis XIV*, Marseille, 1864, p. 103.



Fig. 27. Armoiries de Joseph Deydier, *Armorial général*, Auvergne, 195.



Fig. 28. Armoiries de Claude Daidier, *Armorial général*, Provence II, 1641.



Fig. 29. Armoiries de Joseph Deidier, *Armorial général*, Provence II, 1777.

les armoiries des Bardon, une mise en image du don du cœur à Dieu : les armes des Deidier figureraient donc bien un cœur « dédié » à Dieu.

CONCLUSION

Cette enquête n'est probablement pas close. Il est possible que d'autres armoiries parlantes, moins évidentes, aient échappé à nos investigations. En effet, les associations d'idées qui motivent certaines compositions parlantes sont parfois difficiles à identifier, plusieurs siècles après. En témoignent les armes déclarées par le sieur Pierre-Gabriel Gaillard, médecin à Gy : *d'azur à une main tenant trois œillets de gueules*⁵⁷. Le *gaillard* est, en ancien français, celui – souvent jeune homme – qui est non seulement joyeux mais aussi hardi, voire osé dans ses propos. Quant à l'œillet, il est considéré à l'époque moderne comme le symbole des fiançailles et de la virginité⁵⁸ : par conséquent, le don d'un bouquet d'œillets est bien ici la mise en image parlante du patronyme Gaillard.

Il n'en demeure pas moins que cette étude permet de dégager quelques grandes lignes. Tout d'abord, elle souligne que les armes parlantes francophones ne se soucient que rarement d'étymologie. Le patronyme est avant tout considéré comme une source d'inspiration phonétique potentielle dans laquelle la famille va puiser pour susciter les associations d'idées les plus valorisantes pour elles. Par conséquent, il n'est guère surprenant que le don évoqué ici

⁵⁷ Henry BOUCHOT (éd.), *Armorial général de France. Recueil officiel dressé en vertu de l'édit de 1696 par Charles d'Hozier, juge d'armes de France et généalogiste de la maison du roi, Franche-Comté*, Dijon, 1875, p. 210, n° 113.

⁵⁸ G. de TERVARENT, *op. cit.*, p. 340.

soit presque toujours religieux, qu'il s'agisse du sacrifice du Christ ou, plus fréquemment encore, de l'offrande du cœur du fidèle à son Dieu : c'est en effet le don qui surpasse tous les autres, de la même manière que le succès héraldique du lion et de l'aigle s'explique par la prééminence de ces animaux respectivement sur terre et dans les airs. Mettre en image le don de son cœur à Dieu est un acte héraldique qui constitue donc, pour la famille concernée, un gage d'honorabilité au sein de la société. Mais ce choix découle peut-être aussi, dans certains cas, d'une volonté explicite de se placer sous la protection divine et donc de se protéger des forces maléfiques qui pourraient nuire à la famille. En effet, les similitudes de vocabulaire observées avec certains linteaux de maison suggère que certaines armoiries ont pu revêtir une valeur apotropaïque : se vouer à Dieu, c'est appeler en retour sa protection sur le foyer, en vertu d'une logique qui associe don et contredon.

Le choix de l'émail intervient pour accentuer la valeur du cœur offert : souvent de métal, le cœur est d'argent pour évoquer sa pureté ou d'or pour son prix et sa bonté, évoquée dans la locution « avoir un cœur d'or ». La seule couleur usitée pour le cœur est le gueules, qui souligne ainsi que c'est un cœur réel, de chair, celui du porteur des armes, qui est offert. A ce titre, le cœur est peut-être un des meubles du blason le plus souvent placé à enquerre : sa présence sur un champ d'azur ne tient pas seulement au goût prononcé de l'homme moderne pour le bleu ; ce choix vient également souligner le caractère céleste du récipiendaire du don.

Cette mise en image héraldique du don de son cœur à Dieu est signifiée par deux grands types de procédés iconographiques dans lesquels Dieu n'est jamais figuré explicitement : c'est une croix ou, plus généralement, une évocation du ciel qui suffit à évoquer l'élévation spirituelle que suppose cette offrande. Le premier de ces procédés, où le cœur est associé à la main en un élan tendu vers le ciel, n'est pas propre à l'héraldique, puisqu'on le retrouve notamment

dans l'iconographie funéraire du XVI^e siècle et dans la sigillographie galante du XVIII^e siècle. Quant au second procédé, il privilégie les outils propres à l'héraldique : l'élévation est évoquée par le chevron, meuble fréquent dans les armoiries à compter du XVI^e siècle, à l'instar des astres et du chef, qui indiquent la destination céleste de cette élévation. L'emploi de ce vocabulaire déborde parfois hors du cadre héraldique, puisqu'on le retrouve sur certains linteaux de fermes. Cela n'a rien de surprenant : le blason s'épanouit dans une culture qu'il alimente et dont il se nourrit⁵⁹.

Adresse de l'auteur : Nicolas Vernot
44 Rue Chantepuits
F-95220 Herblay

⁵⁹ Cet article s'inscrit dans le cadre de la thèse de doctorat que nous préparons sous la direction du professeur Michel Pastoureau, et qui a pour objet l'iconographie et la symbolique du cœur en Franche-Comté à l'époque moderne. À ce titre, c'est avec gratitude que nous accueillerons les remarques et compléments que pourrait susciter cet article.